

CONTRAT N°.....

813



(Suivant l'Arrêté n°2015-3721/MEF – SG du 22 octobre 2015, modifié, fixant les modalités d'application du décret N°2015 – 0604 /P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public)

APPROUVE LE

NOTIFIE LE

OBJET : la fourniture de mobilier scolaire (tables bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du premier semestre 2024

TITULAIRE : Entreprise Babert MAIGA, Génie rural- Génie civil, Sikasso Rep. du mali, Cell : +223 66 56 14 44 / 76 25 86 80

Numéro d'identification fiscal (NIF) : 031003911 H

MONTANT DU MARCHÉ : 10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) F CFA TTC.

DÉLAI D'EXÉCUTION : Soixante (60) Jours

FINANCEMENT : Budget National, Exercice 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : Section 410/903
 Programme 2-041
 Action 02
 Chapitre 22-3-2000-0527-009-031043
 Nature 60-6-9-03

PRM : Directeur Régional du Budget de Sikasso

ENREGISTRE au Service des Impôts

Enregistré à SIKASSO, le 15-04-2025.

Vol. A.1. Fol. 145 N° 4.29. Bord.

Reçu le 15-04-2025 par l'Inspecteur de l'Enregistrement
 au nom de l'Académie de SIKASSO
 (2787608)



MINISTERE DE L'ECONOMIE & DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DE SIKASSO

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

Sikasso, le 15 avril 2024

LE DIRECTEUR REGIONAL DU BUDGET

A

*MONSIEUR LE DIRECTEUR REGIONAL DES MARCHES
PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC
-SIKASSO-*

BORDEREAU D'ENVOI N° 2024-251/DRB-SIK

| DESIGNATION | NBRE PIECES | OBSERVATIONS |
|--|----------------|------------------------------|
| Projet de contrat relatif à la fourniture de mobilier scolaires (tables bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du 1 ^{er} semestre 2024..... | 09 | <i>Pour numérotation</i> |
| Total | 09 | |

P/LE DIRECTEUR/P.I

AS
Aliou SANGARE
Inspecteur des Finances



ENTREPRISE BABERT MAIGA

GENIE RURAL – GENIE CIVIL

Aménagements Hydro Agricoles, Barrages, Ponts, Radiers, Bâtiments, Irrigations
Email : entreprisebabertmaiga@yahoo.fr, NIF: 031003911 H,
RC: 2011.B.08.08.02.SIKASSO-MALI, Médine – Sikasso, Rép. du Mali,
Cell : +223 76 30 03 01 / 66 71 68 12

ACTE D'ENGAGEMENT

A

Monsieur le Directeur de l'Académie d'Enseignement – Sikasso

Je soussigné, **Babert MAIGA**

Agissant au nom et pour le compte de **ENTREPRISE BABERT MAIGA**

Faisant élection de domicile à : **SIKASSO**

Après avoir examiné toutes les clauses du marché et apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la fourniture de mobilier scolaire (tables bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du premier semestre 2024.

me soumets et m'engage à exécuter le marché conformément à ses clauses pour la somme ferme et non révisable de : 10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) F CFA TTC.

Je m'engage à commencer et terminer la livraison dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de notification du marché.

Je garantis l'Administration contre toute poursuite éventuelle pouvant résulter de l'application de procédés couverts par des brevets d'invention.

Les sommes qui me seront dues pour l'exécution du présent marché feront l'objet de virement dans le compte bancaire n° ML041 01715 025133315101-71 ouvert à la Banque Internationale pour le Mali (BIM - sa) Agence de Sikasso.

Fait à Sikasso, le 14 Mars 2024

LE FOURNISSEUR

Babert MAIGA



Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix à compétition restreinte N°017/DRB-SIK/2024 intervenue le 28/02/2024 entre La Direction Régionale du Budget de Sikasso représenté au présent contrat par son Directeur Régional (ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante») d'une part et l'ENTREPRISE BABERT MAIGA représentée au présent Contrat par son Directeur Général Monsieur Babert MAIGA (ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part:

ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal 10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) F CFA TTC (ci-après désigné comme le «Le montant du contrat»).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) L'Acte d'Engagement ;
- (b) Le devis estimatif et le Calendrier de livraison;
- (c) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (d) Les spécifications techniques
- (e) Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services courants).

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de 10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) F CFA TTC. Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est de soixante (60) jours à compter de sa date de notification au fournisseur.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après : sur présentation de la facture par le fournisseur et le procès-verbal de réception.

Les règlements au profit du fournisseur (ou du prestataire de service) au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte N° ML041 01715 025133315101-71 ouvert à la Banque Internationale pour le Mali (BIM - sa) Agence de Sikasso, après livraison et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante».

ARTICLE 6 : NANTISSEMENT

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION SANS OBJET

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

ARTICLE 8 : RECEPTION

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à un deux mille cinq centième (1/2500^{ème}) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT

L'Autorité Contractante est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 108.6 du Code des marchés publics.

ARTICLE 11 : RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

ARTICLE 12 : LITIGE

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

ARTICLE 13: SOUMISSION AUX REGLEMENTS

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document relatif au marché de fourniture de mobilier scolaire (tables bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du premier semestre 2024. conclu entre la Direction Régionale du Budget de Sikasso et l'Entreprise Babert MAIGA, Génie rural-Génie civil, Sikasso Rep. du mali. téléphone: +223 76 25 86 80, passé après demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte, pour un montant de 10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) F CFA TTC, financé par le Budget National. Exercice 2024 à hauteur de 100% pour un délai d'exécution de soixante (60) jours conformément aux lois en vigueur au Mali, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Lu et accepté par :

Le Fournisseur



Sikasso, le 14 Mars 2024

Conclu par :

Le Directeur Régional du Budget de Sikasso



Sikasso, le 14.03.2024

Visé par :

Le Contrôleur Financier de Sikasso



Approuvé par :

Le Directeur de l'Académie d'Enseignement de Sikasso



Sikasso, le 16.03.2024



ENTREPRISE BABERT MAIGA

GENIE RURAL – GENIE CIVIL

Aménagements Hydro Agricoles, Barrages, Ponts, Radiers, Bâtiments, Irrigations

Email : entreprisebabertmaiga@yahoo.fr, NIF: 031003911 H,

RC: 2011.B.08.08.02.SIKASSO-MALI, Médine – Sikasso, Rép. du Mali,

Cell : +223 76 30 03 01 / 66 71 68 12

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRE POUR LA FOURNITURE DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES) POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE SIKASSO AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024

| No | Description détaillée de l'article | P U en Chiffre | P U en Lettre |
|----|---|----------------|---------------------------|
| 1 | La fourniture de mobiliers scolaires (tables-bancs à deux places, supports métalliques) | 50 500 | Cinquante mille cinq cent |

Fait à Sikasso, le 14 Mars 2024



ENTREPRISE BABERT MAIGA

GENIE RURAL – GENIE CIVIL

Aménagements Hydro Agricoles, Barrages, Ponts, Radiers, Bâtiments, Irrigations

Email : entreprisebabertmaiga@yahoo.fr, NIF: 031003911 H,

RC: 2011.B.08.08.02.SIKASSO-MALI, Médine – Sikasso, Rép. du Mali,

Cell : +223 76 30 03 01 / 66 71 68 12

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LA FOURNITURE DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES) POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE SIKASSO AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024

| Nº | Description détaillée de l'article | Quantité | Prix Unitaire | Prix Total | Livraison | |
|--------------------------|---|----------|---------------|-------------------|-----------|--------|
| | | | | | délai | lieu |
| 1. | La fourniture de mobiliers scolaires (tables-bancs à deux places, supports métalliques) | 184 | 50 500 | 9 292 000 | 60 jours | AE SIK |
| TOTAL HT | | | | 9 292 000 | | |
| TVA18% | | | | 1 672 560 | | |
| TOTAL GENERAL TTC | | | | 10 964 560 | | |

Arrêté le présent devis à la somme de: 10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) F CFA TTC

Fait à Sikasso, le 14 Mars 2024

LE FOURNISSEUR



Babert MAIGA

ENTREPRISE BABERT MAIGA

GENIE RURAL – GENIE CIVIL

Aménagements Hydro Agricoles, Barrages, Ponts, Radiers, Bâtiments, Irrigations
Email : entreprisebabertmaiga@yahoo.fr, NIF: 031003911 H,
RC: 2011.B.08.08.02.SIKASSO-MALI, Médine – Sikasso, Rép. du Mali,
Cell : +223 76 30 03 01 / 66 71 68 12

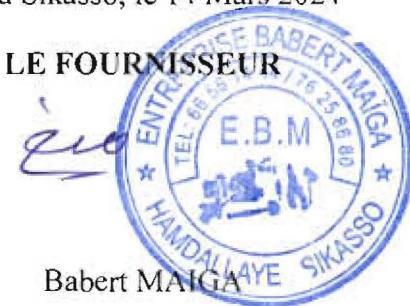
Description technique des Fournitures ou de services courants

POUR LA FOURNITURE DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES) POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE SIKASSO AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024

| N o | Désignation | Description détaillée de l'article | Quantité | Livraison | |
|--------|---|---|----------|-------------|--------|
| | | | | délai | lieu |
| 1 | La fourniture de mobiliers scolaires (tables-bancs à deux places, supports métalliques) | La fourniture de mobiliers scolaires (tables-bancs à deux places, supports métalliques) L 1,20/0,38 ; Assise 1,20/0,23 travers 1,20/0,13 ; Tuyau 25 taille 3 | 184 | 60 jours | AE SIK |

Fait à Sikasso, le 14 Mars 2024

LE FOURNISSEUR



Babert MAIGA

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DES MARCHES
PUBLICS ET DES DELEGATIONS
DE SERVICE PUBLIC

DIRECTION RÉGIONALE DES
MARCHES PUBLICS ET DES
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

EN... N°... 0.8.6... MEF-DRMP-DSP-SIK

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple—Un But—Une Foi

Sikasso, le 27 février 2024

LE DIRECTEUR RÉGIONAL

A

Monsieur le Directeur Régional
du Budget de Sikasso

Réf. : V/BE n°2024-180/DRB-SIK du 26 février 2024.

Objet : Dossier de demande de renseignement et de prix à compétition restreinte
relatif à l'achat de mobilier scolaire (tables-bancs à deux places, supports
métalliques) au profit de l'Académie d'Enseignement de Sikasso,
au titre du premier semestre 2024.

Financement : Budget d'Etat, Exercice 2024.

Par votre correspondance ci-dessus citée en référence, vous avez bien voulu me faire parvenir pour avis, le dossier de demande de renseignement et de prix à compétition restreinte relatif aux fournitures visées à l'objet.

Après analyse du document par mes services, je prends acte de la liste restreinte établie par vos soins comme suit :

- Entreprise Baber MAIGA ;
- Entreprise DJIGUINE youssouf, BTP-Commerce Général ;
- Entreprise BENDE ;
- Entreprise Moumine MALLE (EMM) BTP ;
- Entreprise LOBOUNI Construction ;
- Société BTPLUSD-SARL.

Quant au dossier d'appel d'offres, je ne formule pas d'objection à son contenu sous réserve de prendre en charge les observations suivantes :

Description technique des fournitures

- il est souhaitable d'étoffer les spécifications techniques.

Formulaire de marché

- porter toutes les informations disponibles ;

- cette pièce fera l'objet d'une étude approfondie après l'attribution du marché.

En conséquence, il vous revient de relire le document à la lumière des observations ci-dessus formulées dans une version corrigée et vous assurer de la disponibilité effective des crédits avant de procéder à toute publication.

En application des dispositions de l'article 16 de l'Arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Décret n°2015-604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant code des marchés publics et des délégations de service public, vos services techniques disposent de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la présente pour procéder au lancement du présent dossier.

Aussi, pour le suivi rigoureux des dossiers de marchés conformément à la lettre circulaire n° 03-0715/MEF-SG du 10 juillet 2003, tout retard anormal accusé dans le traitement du présent dossier devra être signalé, sans délai, à la Direction Régionale des Marchés Publics, afin de me permettre de prendre les dispositions urgentes requises pour la poursuite de la procédure.

Je vous remercie de votre collaboration.



REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DE SIKASSO

**DOSSIER - DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET
DE PRIX (DRP) N°017/DRB-SIK/2024 RELATIVE A
L'ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-
BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES)
POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE
D'ENSEIGNEMENT DE SIKASSO AU TITRE DU
PREMIER SEMESTRE 2024**

Financement : Budget d'Etat, Exercice 2024,

Préface

Ce Dossier type de Demande de Renseignements et de Prix a été préparé par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) pour la passation de marchés de fournitures ou de services par Demande de Renseignements et de Prix (DRP), qu'elle soit à compétition ouverte ou restreinte

Le présent dossier comprend les pièces suivantes :

- l'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation
- les Instructions aux Candidats
- la Lettre de soumission de l'offre
- le Modèle de garantie de soumission,
- le Cadre de devis estimatif
- le Cadre du bordereau des prix unitaires
- la Description technique des fournitures
- le Formulaire de renseignement du candidat ;
- le Modèle de garantie de soumission ;
- le Modèle d'autorisation du Fabricant ;
- le Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé ;
- le Modèle de garantie de bonne exécution
- le Modèle d'attestation bancaire de disponibilité de crédits ;
- le Modèle de formulaire de contrat ;
- le Modèle de rapport d'évaluation des offres

L'Autorité contractante doit prendre soin de compléter l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation et d'indiquer les prescriptions techniques et les quantités dans le Cadre de devis estimatif.

Le Candidat doit prendre soin de compléter la lettre de soumission de l'offre, la garantie de soumission (le cas échéant), le devis estimatif, le bordereau des prix unitaires et d'indiquer les spécifications techniques. En outre, son offre doit comprendre les documents attestant qu'il est admis à concourir, possède les qualifications requises pour exécuter le marché si son offre est retenue et tout autre document stipulé dans la Demande de Renseignements et de Prix (DRP).

Table des Matières

| | |
|--|-----------|
| Section I - Avis d'Appel à Concurrence ou Lettre de Demande de Renseignement et de Prix..... | 4 |
| Avis d'Appel à la concurrence SANS OBJET | 4 |
| Lettre d'invitation..... | 6 |
| Section III – Modèles d'annexes | 12 |
| 1. Lettre de soumission..... | 12 |
| 2. Cadre du Devis estimatif..... | 14 |
| 3. Cadre du Bordereau des prix unitaires | 15 |
| 4. Description technique des Fournitures ou de services courants | 16 |
| 5. Formulaire de renseignements sur le Candidat | 17 |
| 6. Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire) / SANS OBJET | 18 |
| 7. Modèle d'autorisation du Fabricant / SANS OBJET | 20 |
| 8. Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé / SANS OBJET | 21 |
| 9. Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier) / SANS OBJET | 22 |
| 10. Modèle d'Attestation bancaire de disponibilité de crédits / SANS OBJET.... | 24 |
| 11. Formulaire de Contrat | 25 |

Section I - Avis d'Appel à Concurrence ou Lettre de Demande de Renseignement et de Prix

[Papier entête de l'Autorité contractante]

Avis d'Appel à la concurrence SANS OBJET

[Insérer : identifiant de l'Autorité contractante]

[Insérer : Identification de l'Avis]

1. Le *[Insérer le nom du Maître d'Ouvrage]* dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer *[Insérer le nom du projet ou du programme]*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *[Insérer le nom / numéro du Marché]*
2. Le *[Insérer le nom du Maître d'Ouvrage]* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivants : *[Insérer une brève description des fournitures et/ou des services]*.
3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte tel que défini à l'article 24 de l'Arrêté N°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Code des Marchés publics et des Délégations de Service Public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *[Insérer le nom du Maître d'Ouvrage; Insérer les nom et adresse électronique de la personne responsable]* et prendre connaissance du Dossier d'Appel à la Concurrence à l'adresse mentionnée ci-après *[spécifier l'adresse et le lieu exact]* de *[Insérer les heures d'ouverture et de fermeture]*.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : *[Insérer la liste des conditions d'ordre technique, financier, légal et autre(s)]*.
6. Les candidats devront joindre à leurs offres les pièces administratives suivantes :
– *[insérer les pièces]*
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel à la Concurrence complet ou le retirer gratuitement ou à titre onéreux contre paiement³ d'une somme

¹ Fournir une brève description des fournitures ou services, y compris les quantités principales, le lieu et la période de réalisation et autres informations de nature à permettre aux candidats potentiels de décider de leur participation ou non à l'Appel d'offres.

² Par exemple: de 8.heures à 17 heures

³ Le prix demandé doit être **un juste prix** c'est-à-dire destiné à rembourser l'Autorité contractante du coût d'impression du Dossier d'Appel à Concurrence. Les niveaux du prix ne doivent pas dissuader les candidats de participer à la procédure de mise en concurrence.

non remboursable de *[Insérer le montant en FCFA]* à l'adresse mentionnée ci-après *[spécifier l'adresse]...*

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *[spécifier l'adresse⁴]* au plus tard le *[Insérer la date et l'heure]*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de *[Insérer le montant en FCFA conformément à l'article 69 du CMP]*.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de *[insérer la période en jours]* à compter de la date limite du dépôt des offres.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le *[date]* à *[heure]* à l'adresse suivante : *[indiquer l'adresse et le lieu exacts]*⁽⁵⁾

⁴ Le bureau où les offres sont ouvertes n'est pas nécessairement celui où les documents peuvent être consultés ou celui où les offres doivent être soumises. Un lieu seulement doit être mentionné pour la remise des offres, qui doit être situé aussi près que possible du lieu d'ouverture des offres afin de limiter la durée entre soumission et ouverture des offres.

⁵ Coordonner avec l'Article 11 des IC, "Ouverture des plis"

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE & DES FINANCES

REPUBLIQUE DU MALI

.....
Un Peuple - un But - une Foi

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

.....

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET – SIKASSO

Lettre d'invitation

Objet : ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES) POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE SIKASSO AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024.

Réf. : DRP N°017/DRB-SIK/2024

A

- ✓ - ENTREPRISE BABER MAÏGA, Mali
- ✗ - ENTREPRISE DJIGUINE YOUSSEOUF, BTP-Commerce Général, Sikasso
- ✓ - ENTREPRISE BENDE, Adama SOGODOGO, Sikasso
- ✓ - ENTREPRISE MOUMINE MALLE (E.M.M) BTP, Sikasso,
- ✗ - ENTREPRISE LOBOUNI CONSTRUCTION, Bamako
- ✓ - SOCIETE BTPLUS-SARL, Bamako,

Mesdames/Messieurs,

1. La Direction Régionale du Budget de Sikasso sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour l'achat de mobiliers scolaires (tables-bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du premier semestre 2024. Ces Prestations sont à livrer à la DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DE SIKASSO dans un délai de 60 JOURS.
2. La passation du marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte, conformément aux dispositions du Code des marchés publics et ses textes d'application.
3. La Demande de Renseignement et de Prix est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

- ✓ - ENTREPRISE BABER MAÏGA, Mali
- ENTREPRISE DJIGUINE YOUSSEOUF, BTP-Commerce Général, Sikasso
- ✓ - ENTREPRISE BENDE, Adama SOGODOGO, Sikasso
- ✓ - ENTREPRISE MOUMINE MALLE (E.M.M) BTP, Sikasso,
- ✓ - ENTREPRISE LOBOUNI CONSTRUCTION, Bamako
- ✓ - SOCIETE BTPLUS-SARL, Bamako,

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir une expérience minimale (au moins deux marchés) dans le domaine du commerce général ou de confection de table-bancs attestée soit par le procès-verbal de réception provisoires ou définitive ou par le bordereau de livraison, accompagné des copies des pages de garde et de signature des marchés correspondants émanant d'organismes publics ou para publiques ou internationaux) au cours des cinq dernières années (de 2019 à 2023);

5. Les candidats devront joindre à leurs offres les pièces administratives suivantes :

- registre de commerce ;
- copie du quitus Fiscal à jour ;
- certificat de non faillite datant de moins de trois (03) mois;
- copie de la Déclaration Mensuelle TVA à jour ;
- copie du Relevé d'Identité bancaire (RIB).
- la procuration de signature, le cas échéant.

6. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après *Direction Régionale du Budget de Sikasso* au plus tard le 2024 à 10H00mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent être valides pendant une période de 60 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après *DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DE SIKASSO*, le 2024 à 10H00mn.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Sikasso, le 2024

LE DIRECTEUR

Section II - Instructions aux Candidats

L'objet de la Section I est de donner aux soumissionnaires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leur offre en réponse à la publication d'une Demande de Renseignements et de Prix (DRP) conformément aux conditions fixées par l'Autorité contractante. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Introduction

- | | |
|--|---|
| 1. Dispositions générales | 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire. |
| 2. Éclaircissements apportés au Dossier d'appel concurrence | 2.1 Un candidat éventuel désirant des éclaircissements sur les documents contactera l'Autorité contractante, par écrit, à l'adresse de l'Autorité contractante indiquée dans la DRP. L'Autorité contractante répondra par écrit, au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres, à toute demande d'éclaircissements reçue au plus tard six (6) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. Il adressera une copie de sa réponse (indiquant la question posée mais sans mention de l'origine) à tous les candidats éventuels qui auront obtenu le Dossier d'appel à la concurrence au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. |

B. Contenu du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix

- | | |
|------------------------------|--|
| 3. Contenu du Dossier | 3.1 Le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. |
|------------------------------|--|

Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :

- (a) l'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ;
- (b) les Instructions aux Candidats ;
- (c) le Modèle de lettre de soumission de l'offre ;
- (d) le Modèle de garantie de soumission ;
- (e) le Modèle d'autorisation du Fabricant ;
- (f) le Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé ;
- (g) le Cadre de devis estimatif ;
- (h) le Cadre du bordereau des prix unitaires ;
- (i) la Description technique des fournitures ;
- (j) le Modèle de garantie de bonne exécution ;
- (k) le Modèle de formulaire de contrat ;
- (l) le Modèle de rapport d'évaluation des offres.

3.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de DRP.

C. Préparation de l'offre en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix

- 4. Langue de l'offre**
- 4.1 L'offre, ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le Candidat et l'Autorité contractante seront rédigés dans la langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction dans la langue française, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, ladite traduction fera foi.
- 5. Documents constitutifs de l'offre**
- 5.1 L'offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :
- (a) la lettre de soumission remplie, datée et signée ;
 - (b) la garantie de soumission dûment établie, le cas échéant ;
 - (c) le Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
 - (d) le devis estimatif dûment rempli, daté et signé ;
 - (e) la spécification technique des fournitures dûment élaboré, datée et signée ;
 - (f) les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat est admis à concourir ;
 - (g) les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat possède les qualifications requises pour exécuter le Contrat si son offre est retenue ; et
 - (h) tout autre document stipulé dans la DRP.
- 6. Mention du prix**
- 6.1 Le soumissionnaire précisera dans la lettre de soumission le prix total de l'offre, toutes taxes comprises. Il y indiquera également tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais. Le prix total sur la lettre de soumission doit correspondre au total TTC du devis estimatif.
- 6.2 Le soumissionnaire complétera le Bordereau des prix unitaires, le tableau des spécifications techniques en indiquant les caractéristiques de chaque article et les délais de livraison qu'il propose.
- 7. Monnaies de l'offre**
- 7.1 Les prix seront libellés en FCFA.
- 8. Délai de**
- 8.1 Les offres seront valables pour la période stipulée dans l'avis

| | |
|---|--|
| validité des offres | d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation. |
| 9. Garantie de soumission | 9.1 Dans le cadre des Demandes de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte, le Candidat fournira une garantie de soumission qui fera partie intégrante de son offre, comme spécifié dans l'avis d'appel à la concurrence. Cette garantie devra être conforme au formulaire de garantie de soumission figurant dans le présent dossier. |
| | D. Dépôt des offres |
| 10. Cachetage et marquage des offres | 10.1 Les Soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée : (a) adressée à l'Autorité contractante à l'adresse indiquée dans l'avis d'appel à concurrence et ; (b) portera le nom du marché, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation. |
| 11. Date et heure limite de dépôt des offres | 11.1 Les offres proposées en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation. |
| | E. Ouverture des plis et évaluation des offres |
| 12. Ouverture des plis par l'Autorité contractante | 12.1 L'Autorité contractante ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation. 12.2 L'Autorité contractante préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis qui sera remis à tous les soumissionnaires. |
| 13. Evaluation et Comparaison des offres | 13.1 L'Autorité contractante procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant à : <ul style="list-style-type: none">• l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, des spécifications techniques et, le cas échéant, de la garantie de soumission ;• la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant, les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ; |

- l'élaboration d'un tableau récapitulatif et de comparaison des offres évaluées.

F. Attribution du marché

- 14. Attribution du marché** 14.1 L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant soumis l'offre conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix, évaluée la moins disante.
- 15. Information des candidats** 15.1 Après l'avis de la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations du Service Public ou du bailleur de fonds sur la proposition d'attribution, l'Autorité contractante avise immédiatement les autres Soumissionnaires du rejet de leurs offres, et leur restitue les garanties de soumission. L'autorité contractante doit communiquer par écrit à tout soumissionnaire écarté les motifs du rejet de son offre, le montant du marché attribué, le nom de l'attributaire, ainsi qu'une copie du procès-verbal d'attribution, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de sa demande écrite.
- 16. Notification du contrat** 16.1 Les contrats, après accomplissement des formalités d'approbation doivent être notifiés avant tout commencement d'exécution. La notification consiste en un envoi du contrat signé au titulaire. Le marché entre en vigueur dès sa notification ou à une date ultérieure si le marché le prévoit.
- 17. Garantie de bonne exécution** 17.1 Le cas échéant, la garantie de bonne exécution est constituée dès la notification du marché, et en tout état de cause préalablement à tout mandatement effectué au titre du marché. Le titulaire du marché fournira la garantie de bonne exécution, conformément à la réglementation en vigueur, en utilisant le Formulaire de garantie de bonne exécution figurant en annexe.
- 18. Recours** 18.1 Tout candidat ou soumissionnaire s'estimant injustement évincé des procédures de passation des marchés peut exercer un droit de recours dans les conditions fixées au CMP.

Section III – Modèles d'annexes

1. Lettre de soumission

Date : _____

Demande de Renseignements et de Prix N° : 017/DRB-SIK/2024

A : L'Attention du Directeur Régional du Budget de Sikasso.

Messieurs et/ou Mesdames,

Je soussigné(e)(nom et titre du titulaire du contrat),
Agissant au nom et pour le compte de (nom du Bureau/Firme)
Inscrit au Registre du Commerce sous le n°
Numéro d'identification fiscale (NIF) :
Faisant élection de domicile à :

Attestons, après avoir examiné le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de livrer *[indiquer la description des fournitures et services]* conformément à la Demande de Renseignements et de Prix pour la somme de *[indiquer le prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Cadre du Devis Estimatif ci-joint et qui fait partie de la présente Demande de Renseignements et de Prix.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Cadre du Devis Estimatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *[préciser le nombre (par exemple 60 jours)]* de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ; l'offre nous engagera et sera acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 22 du Code des marchés publics.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.

Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins-disante en fonction des critères exprimés en termes monétaires, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par la notification d'attribution du marché constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Fait à le 2024.

[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DE SIKASSO

Demande de Renseignements et de Prix N°017/DRB-SIK/2024 du ___/___/___ 2024 Date de remise des offres : ___

2. Cadre du Devis estimatif

| No | Description détaillée de l'article | Quantité | Prix Unitaire | Prix Total | Livraison | |
|----|---|----------|---------------|------------|-----------|------------------------------------|
| | | | | | délai | lieu |
| 1. | L'ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES) AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024 | 184 | | | 60 jours | Académie d'Enseignement de Sikasso |

Demande de Renseignements et de Prix N°017/DRB-SIK/2024 du ___/___/___ 2024 Date de remise des prix ___/___/___

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DE SIKASSO

Demande de Renseignements et de Prix N°017/DRB-SIK/2024 du ___/___/___ 2024

Date de remise des offres : ___

3. Cadre du Bordereau des prix unitaires

| No | Désignation | Prix unitaires en Chiffres | Prix unitaires en Lettres |
|----|--|----------------------------|---------------------------|
| 1. | L'ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES) AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024 | | |

DRP N°017/DRB-SIK/2024 du ___/___/___ 2024

Date de remise des prix ___/___/___

4. Description technique des Fournitures ou de services courants
(à remplir par l'Autorité contractante)

[L'Autorité contractante prépare la liste des équipements à acquérir, inscrit la quantité, le délai et le lieu de livraison. Chaque article doit être décrit avec précision, sans référence à des noms de marques. Indiquer la liste des accessoires et pièces de rechange. Le soumissionnaire est autorisé, s'il le désire à remplir ce document à la main ou de le reproduire selon le même format. Ce tableau peut être adapté en fonction de la particularité de chaque dossier]

| No | Désignation | Description détaillée de l'article | Quantité | Livraison | |
|----|---|------------------------------------|----------|-----------|------------------------------------|
| | | | | délai | lieu |
| 1 | L'ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES) AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024 | | 184 | 60 jours | Académie d'Enseignement de Sikasso |

5. Formulaire de renseignements sur le Candidat

*[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets.
Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date : *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Avis No. : *[Insérer les références de l'Avis d'Appel à concurrence]*

| |
|---|
| 1. Nom du Soumissionnaire : <i>[Insérer la dénomination légale du Soumissionnaire]</i> |
| 2. Pays où le Soumissionnaire est, ou sera légalement enregistré au registre du commerce : <i>[Insérer le nom du pays d'enregistrement]</i> |
| 3. Année d'enregistrement du Soumissionnaire au registre du commerce : <i>[Insérer l'année d'enregistrement]</i> |
| 4. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[Insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i> |
| 5. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[Insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[Insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fax : <i>[Insérer le no de téléphone/fax du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[Insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i> |
| 6. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après : <i>[Cocher la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée |

6. Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire) / SANS OBJET

[La banque remplit ce modèle de garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

[Insérer le nom de la banque, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [Insérer nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [Insérer date]

Garantie de soumission no. : [Insérer N° de garantie]

Nous avons été informés que *[Identifier le candidat]* (ci-après dénommé « le Candidat ») a répondu à votre appel d'offres n°. *[Insérer n° de l'avis d'appel d'offres]* pour la livraison de fournitures et/ou la prestation de services *[Insérer la description appropriée selon les cas]* et vous a soumis son offre en date du *[Insérer date du dépôt de l'offre]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du dossier d'Appel d'offres, l'Offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission.

A la demande du Soumissionnaire, nous *[Insérer nom de la banque]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de *[Insérer la somme en FCFA ou un montant équivalent dans une monnaie internationale librement convertible].* _____ *[Insérer la somme en lettres].*

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Soumissionnaire n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre, à savoir :

- a) S'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs ; ou
- b) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ; ou
- c) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante avant l'expiration de cette période, il :
 1. ne signe pas le Marché ; ou
 2. ne fournit pas la garantie de bonne exécution du Marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ; ou

- d) s'il a fait l'objet d'une sanction du Comité de règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) ou d'une juridiction compétente, conduisant à la saisine des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux articles 127 et 128 du Décret n° 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public.

La présente garantie expire :

(a) si le marché est octroyé au Soumissionnaire, lorsque nous recevrons une copie du Marché signé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du Soumissionnaire ; ou

(b) si le Marché n'est pas octroyé au Soumissionnaire, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification au Soumissionnaire du nom du Soumissionnaire retenu, ou (ii) trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'Offre ainsi que spécifié aux DPAO et dans la lettre de soumission du candidat. Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue au plus tard à cette date.

En tout état de cause, la présente garantie de soumission doit être établie conformément à l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2017) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie (encore appelée garantie à première demande) et à ses mentions obligatoires.

Signature de la banque

7. Modèle d'autorisation du Fabricant / SANS OBJET

[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DRP No. : *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]*

A : *[Insérer nom complet de l'Autorité contractante]*

ATTENDU QUE :

*[Insérer le nom complet du Fabricant] sommes fabricant réputé de *[Indiquer les fournitures produites]* ayant nos usines *[indiquer adresse complète de l'usine]**

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]* pour ces fournitures fabriquées par nous.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de *[Insérer le nom complet du Fabricant]*

En date du _____ jour de _____ *[Insérer la date de signature]*

8. Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé / SANS OBJET

[Le Soumissionnaire exige du Distributeur Agréé qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Distributeur Agréé et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Distributeur Agréé. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DRP No. : *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]*

A : *[Insérer nom complet de l'Autorité contractante]*

ATTENDU QUE :

[Insérer le nom complet du Distributeur Agréé] sommes distributeur agréé de [Indiquer les fournitures produites], suivant l'agrément [Indiquer les références de l'agrément], ayant nos sites [indiquer adresse complète de l'usine]

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]* pour ces fournitures.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de *[Insérer le nom complet du Distributeur Agréé]*

En date du _____ jour de _____ *[Insérer la date de signature]*

9. Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier) / SANS OBJET

[Sur demande du Titulaire, l'organisme financier (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italique]

Date : _____
DRP n° : _____

_____ [Insérer nom et adresse de l'organisme financier d'émission]

Bénéficiaire : _____ [Insérer les nom et adresse du Maître d'Ouvrage]

Garantie de bonne exécution no. : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché no. _____ [Insérer le n°] en date du _____ [Insérer la date] pour l'exécution de _____ [Insérer la description des fournitures et/ou services connexes] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous _____ [Insérer le nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [Insérer la somme en chiffres] _____ [Insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le _____ [Insérer la date] _____ [Insérer le mois] 2 _____ [Insérer l'année],⁶ et toute demande de paiement doit être reçue au plus tard à cette date.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2017) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie et à ses mentions obligatoires.

⁶ La date est établie conformément à l'article 17.4 des Cahier des Clauses administratives générales (« CCAG »), en tenant compte de toute obligation de garantie du Titulaire en vertu de l'article 27.2 du CCAG/CCAP. Dans le cas d'une prorogation de la durée du Marché, le Maître d'Ouvrage devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du Ministère chargé des Finances.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de la banque]

[Insérer la signature]

[Signature]

Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

10. Modèle d'Attestation bancaire de disponibilité de crédits / SANS OBJET

Nous soussigné, (nom de la banque) ayant notre siège à (adresse de la banque), attestons par la présente que l'Entreprise (nom de l'entreprise), domiciliée chez nous sous le numéro de compte (numéro de compte de l'Entreprise), dispose de liquidités et ou de facilités de crédits net de tous autres engagements contractuels et à l'exclusion de tout paiement d'avance qui pourraient être faits dans le cadre du marché relatif à la fourniture de (désignation des fournitures), d'un montant de (montant de l'attestation au moins égal à celui indiqué dans l'Avis d'Appel à Concurrence ou la Lettre de Demande de Renseignement et de Prix) FCFA.

En foi de quoi, nous lui délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Date :

Signature et Cachet de la Banque

11. Formulaire de Contrat

CONTRAT No _____

APPROUVE LE _____

NOTIFIE LE _____

OBJET : L'ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES) POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE SIKASSO

TITULAIRE : _____

MONTANT DU MARCHÉ : _____

DÉLAI D'EXÉCUTION : _____

FINANCEMENT : BUDGET NATIONAL, EXERCICE 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : Section 410/908
Programme 2-041
Action 02
Chapitre 22-3-2000-0527-009-081043
Nature 60-6-9-08

PRM _____

ENREGISTRE au Service des Impôts

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix No _____ intervenue le _____ entre **le Directeur Régional du Budget de Sikasso** (ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante») d'une part et *[nom et adresse complète du Fournisseur]* (ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part:

ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, **L'ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES) POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE SIKASSO** et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à *[indiquer le prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en toutes taxes comprises]* (ci-après désigné comme le «Le montant du contrat»).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) La lettre de Soumission ;
- (b) Le devis estimatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire];
- (c) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (d) Les spécifications techniques ;
- (e) Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services courants).

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de *[à préciser en lettres et en chiffres]* F.CFA, Toutes Taxes Comprises (TTC). Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est de *[Durée à préciser en lettres et en chiffres]* mois à compter de sa date de notification au prestataire.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après : **sur présentation de la facture par le fournisseur et le procès-verbal de réception.**

Les règlements au profit du fournisseur (ou du prestataire de service) au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte N° *[à préciser]* ouvert au nom de l'entreprise *[à préciser]* à la Banque *[à préciser]* à *[Pays à préciser]*, après livraison et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante».

ARTICLE 6 : NANTISSEMENT

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION SANS OBJET

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de *[Insérer le montant en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible]*.

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

ARTICLE 8 : RECEPTION

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à (à préciser entre un cinq millième (1/5000^{ème})

et un deux mille cinq centième (1/2500^{ème}) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT

L'Autorité Contractante est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 108.6 du Code des marchés publics.

ARTICLE 11 : RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

ARTICLE 12 : LITIGE

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

ARTICLE 13: SOUMISSION AUX REGLEMENTS

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document relatif au marché (préciser l'objet de marché), conclu entre [indiquer l'Autorité Contractante] et l'entreprise [indiquer la raison sociale et l'adresse complète de l'entreprise] passé après [préciser le mode de passation du marché], pour un montant de (préciser le montant du marché) FCFA (toutes taxes comprises) ou (hors taxes en application des dispositions de l'Arrêté n°..../MEF-SG du fixant le régime fiscal et douanier applicable au (insérer l'objet), financé par [préciser la source de financement] à hauteur de% pour un délai d'exécution de conformément aux lois en vigueur au Mali, les jour et année mentionnés ci-dessous.

| | |
|--|---|
| Lu et accepté par L'Entrepreneur [<i>Ou mandataire si groupement</i>] <i>[insérer le nom et le titre de la personne habilitée à signer]</i> Ville, le _____ | Conclu par Le Directeur Régional du Budget de Sikasso Sikasso, le _____ |
| Visé par Le Contrôleur Financier de Sikasso Sikasso, le _____ | Approuvé par Le Directeur de l'Académie d'Enseignement de Sikasso Sikasso, le _____ |

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES MARCHES
PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE
SERVICE PUBLIC.

DIRECTION REGIONALE DES MARCHES
PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE
SERVICE PUBLIC DE SIKASSO.

MEF 109

N°/MEF-DRMP-DSP-SIK

Réf : V/BE n°2024-205/DRB-Sik du 11 mars 2024.

Objet : Rapport de dépouillement et de jugement des offres concernant de demande de renseignements et de prix à compétition restreinte relatif à l'achat de fournitures de mobiliers scolaires (Tables-Bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du premier semestre 2024.

Financement : Budget d'Etat, Exercice 2024.

Par bordereau d'envoi ci-dessus référencé, vous avez bien voulu me faire parvenir pour avis juridique, le rapport de dépouillement et de jugement des offres concernant le dossier de demande de renseignement et de prix à compétition restreinte relatifs aux fournitures visées à l'objet.

Après examen du document par mes services, j'ai l'honneur de vous informer que je ne formule pas d'objection à l'attribution du marché relatif à l'achat de fournitures de mobiliers scolaires (Tables-Bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du premier semestre 2024, faite par vos soins au **Pli n°02 (ENTREPRISE Babert MAIGA)** pour un montant de dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante (10 964 560) FCFA TTC et un délai de livraison de (60) jours.

Quant au projet de marché, je ne formule pas d'objection à son contenu.

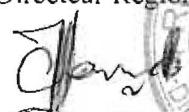
Par conséquent, il vous revient de vous assurer de la disponibilité effective des crédits y afférents avant d'introduire ledit projet de marché, dans le circuit de signature et d'approbation, accompagné de l'ensemble des pièces contractuelles signées et paraphées par les parties au contrat.

Auparavant, conformément aux dispositions de l'article 79 du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant code des marchés publics et de délégations de service public, il vous revient d'informer tous les soumissionnaires par écrit du résultat de l'appel d'offres avant de poursuivre la procédure. La preuve de cette information doit être transmise à mes services, pour attribution.

En application de la lettre circulaire n°03-0715/MEF-SG du 10 juillet 2003 qui exige un suivi rigoureux des marchés, tout retard anormal accusé dans le traitement du présent dossier devra être signalé sans délai, à la Direction Régionale des Marchés Publics, afin de me permettre de prendre les dispositions urgentes requises pour la poursuite de la procédure.

Je vous remercie de votre collaboration.

P/Le Directeur Régional/P.O


Moussa Fandjé TRAORE
Ing. d'Agri. Et du Génie Rural



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE & DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIRECTION RÉGIONALE DU BUDGET DE SIKASSO

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Sikasso, le 11 mars 2024

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DU BUDGET

A

*MONSIEUR LE DIRECTEUR RÉGIONAL DES MARCHÉS
PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC
-SIKASSO-*

BORDEREAU D'ENVOI N° 2024-205/DRB-SIK

| DESIGNATION | NBRE PIÈCES | OBSERVATIONS |
|---|----------------|------------------|
| -Rapport d'évaluation des propositions de prix en réponse à la Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte n° 017/DRB-SIK/2024 relative à la fourniture de mobiliers scolaires (tables-bancs à 02 places, supports métalliques) pour le compte de l'AE de Sikasso au titre du 1 ^{er} semestre 2024..... | 01 | |
| -Projet de contrat..... | 01 | |
| -Rapport d'évaluation des propositions de prix en réponse à la Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte n° 016/DRB-SIK/2024 relative à l'achat de fourniture de bureau au profit de l'AE de Sikasso au titre du 1 ^{er} semestre 2024..... | 01 | <i>Pour avis</i> |
| -Projet de contrat..... | 01 | |
| -Rapport d'évaluation des propositions de prix en réponse à la Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte n° 014 et 015/DRB-SIK/2024 relative à l'achat de fourniture de bureau au profit du Gouvernorat de Sikasso au titre du 1 ^{er} semestre 2024..... | 02 | |



| | | |
|--|-----------|--|
| -Projets de contrats..... | 02 | |
| -Rapport d'évaluation des propositions de prix en réponse à la Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte n° 014 et 013/DRB-SIK/2024 relative à l'achat de fourniture et équipement de bureau au profit du Gouvernorat de Sikasso au titre du 1 ^{er} semestre 2024..... | 01 | |
| -Projet de contrat..... | 01 | |
| Total | 10 | |

P/LE DIRECTEUR/P.I



Aliou SANGARE
Inspecteur des Finances

MINISTERE DE L'ECONOMIE & DES FINANCES

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DE SIKASSO

**RAPPORT D'EVALUATION DES PROPOSITIONS DE PRIX EN REPONSE A
LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX A COMPETITION
RESTREINTE N°017/DRB-SIK/2024 RELATIVE A LA FOURNITURE DE
MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS
METALLIQUES) POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT
DE SIKASSO AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024**

FINANCEMENT : BUDGET NATIONAL, Exercice : 2024,
Section 410/903, Programme : 2- 041, Action : 02, Chapitre : 22-3-2000-0527-009-031043.
Nature : 60-6-9-03

Objet : Evaluation des offres en réponse à la demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte N°017/DRB-SIK/2024 du 28/02/2024 relative à la fourniture de mobiliers scolaires (tables bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du premier semestre 2024.

Référence du Marché : Demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte N°017/DRB-SIK/2024 du 28/02/2024 relative à la fourniture de mobiliers scolaires (tables bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du premier semestre 2024.

Date et le numéro de la lettre d'invitation : N°017/DRB-SIK/2024 du 28/02/2024.

Date et lieu de dépôt des offres : 07/03/2024 à 10 heures 00 mn

Date et lieu d'ouverture des offres : 07/03/2024 à 10 heures 00 mn à la Direction Régionale du Budget de Sikasso.

Nombre de plis reçus : 06

1. ENTREPRISE BENDE, Adama SOGODOGO, Sikasso
2. ENTREPRISE LOBOUNI CONSTRUCTION, Bamako
3. ENTREPRISE DJIGUINE YOUSSEOUF, Sikasso
4. ENTREPRISE MOUMINE MALLE (E.M.M) BTP, Sikasso
5. ENTREPRISE BABER MAÏGA, Sikasso
6. SOCIETE BTPLUS-SARL, Bamako

Membres de la commission d'analyse et d'évaluation :

- Aliou SANGARE, Direction Régionale du Budget Sikasso (Président) ;
- Adama SACKO, Direction Régionale du Budget de Sikasso (Membre) ;
- Kadiatou MALLE, Académie d'Enseignement de Sikasso (Rapporteur) ;
- Représentant de la cellule (observateur) Moussa Fandjé TRAORE

Déroulement : L'ouverture des plis a eu lieu le 07/03/2024 à 10 heures 00 mn dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Budget de Sikasso. Cette ouverture a donné les résultats ci-après :

1. ENTREPRISE BENDE, Adama SOGODOGO, Sikasso: 8 201 000 FCFA TTC ;
2. ENTREPRISE LOBOUNI CONSTRUCTION, Bamako : 14 112 800 FCFA TTC
3. ENTREPRISE DJIGUINE YOUSSEOUF, Sikasso : 12 484 400 FCFA TTC
4. ENTREPRISE MOUMINE MALLE (E.M.M) BTP, Sikasso : 13 027 200 FCFA TTC
5. ENTREPRISE BABER MAÏGA, Sikasso : 10 964 560 FCFA TTC
6. SOCIETE BTPLUS-SARL, Bamako : 13 570 000 FCFA TTC

VERIFICATION DES OFFRE

TABLEAU N°1 : VERIFICATION DE LA FOURNITURE ET DE LA CONFORMITE DES PIECES DEMANDEES

| N° Ordre | Désignation des pièces | Soumissionnaires | | | | | | |
|-------------|--|--|---|--|--|--|---|-----|
| | | Pli n°1 : ENTREPRISE BENDE, Adama SOGODOGO, Sikasso | Pli n°2 : ENTREPRISE LOBOUNI CONSTRUC TION, Bamako | Pli n°3 : ENTREPRI SE DJIGUINE YOUSSOU F, Sikasso | Pli n°4 : ENTREPRISE MOUMINE MALLE (E.M.M) BTP, Sikasso | Pli n°5 : ENTREPRI SE BABER MAÏGA, Sikasso | Pli n°6 : SOCIETE BTPLUS- SARL, Bamako | |
| 1 | Soumission et engagement (datée et signée) | FC | FC | FC | FC | FC | FC | FC |
| 2 | Devis Estimatif, complété, daté, signé | FC | FC | FC | FC | FC | FC | FC |
| 3 | Bordereau des prix unitaires complété, daté, signé | FC | FC | FC | FC | FC | FC | FC |
| 4 | Registre du commerce, | NF | FC | FC | NF | FC | FC | FC |
| 5 | Certificat de non faillite datant de moins de 3 mois | NF | NF | NF | NF | FC | FC | NF |
| 6 | Carte d'Identification fiscale (NIF) | FC | FC | FC | FC | FC | FC | FC |
| 7 | Quitus fiscal en cours de validité, | FC | FC | FC | FC | FC | FC | FNC |
| 8 | Attestation de versement de la TVA | FNC | NF | FNC | FC | FC | FC | NF |
| 9 | Relevé d'identité bancaire (RIB) | FC | NF | FC | NF | FC | FC | NF |
| 10 | Expérience similaire | NF | NF | NF | NF | FC | FC | FNC |

FC : Fourni conforme

FNC : Fourni Non Conforme

NF : Non Fourni

CORRECTION DES ERREURS EVENTUELLES :

Après vérification des offres, aucune erreur ou omission n'a été constatée.

Tableau N°2 : récapitulatif et de comparaison des offres

La Direction Régionale du Budget de Sikasso

Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte N°017/DRB-SIK/2024 du 28/02/2024

Date de remise des prix 07/03/2024

Date d'ouverture des plis le 07/03/2024

Lieu d'ouverture : DRB-SIKASSO

| N° | Noms soumissionnaire | Montant lu publiquement | Erreur | Montant corrigé TTC | Observations |
|----|------------------------------|-------------------------|--------|---------------------|--------------|
| 1 | ENTREPRISE BABER MAÏGA, Mali | 10 964 560 | | 10 964 560 | |

Observations : NEANT

Conclusion : A l'issue de l'évaluation et du classement des offres consécutives à la demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte N°017/DRB-SIK/2024 du 28/02/2024 relative à la fourniture de mobilier scolaire (tables bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du premier semestre 2024, la commission propose le soumissionnaire **ENTREPRISE BABER MAÏGA, Mali** comme attributaire provisoire du contrat, pour un montant de **10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification du contrat.

Sikasso, le 11/03/2024

Président

Aliou SANGARE

Membres de la Commission :
Rapporteur

Kadiatou MALLE

Membre

Adama SACKO

MINISTERE DE L'ECONOMIE & DES FINANCES

.....
DIRECTION GENERALE DU BUDGET

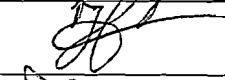
.....
DIRECTION REGIONALE DU BUDGET – SIKASSO

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - un But - une Foi

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX A COMPETITON RESTREINTE N°017/DRB-SIK/2024 RELATIVE
A L'ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES)
POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE SIKASSO AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE
2024.

Sikasso, le 07 mars 2024

LISTE DE PRESENCE A L'OUVERTURE DES PLIS (les membres de la commission)

| N° | PRENOMS & NOM | FONCTION | ADRESSE/STRUCTURE | SIGNATURE |
|----|------------------------|-------------------------------|-------------------|---|
| 1 | Aliou Sangaré | Chef DDEB | DRB-SIK |  |
| 2 | Adama SACKO | comptable-Matériel Adjoint | DRB-SIK |  |
| 3 | Ibrahimou MALLE | chargé du Matériel AE - SIK | |  |
| 4 | Moussa Famoussé TRAORE | chef DCP | DPNP-DSP-SIK |  |

CONTRAT N°.....

(Suivant l'Arrêté n°2015-3721/MEF – SG du 22 octobre 2015, modifié, fixant les modalités d'application du décret N°2015 – 0604 /P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public)

APPROUVE LE

NOTIFIE LE

OBJET : la fourniture de mobilier scolaire (tables bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du premier semestre 2024

TITULAIRE : Entreprise Babert MAIGA, Génie rural- Génie civil, Sikasso Rep. du mali, Cell : +223 66 56 14 44 / 76 25 86 80

Numéro d'identification fiscal (NIF) : 031003911 H

MONTANT DU MARCHÉ : 10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) F CFA TTC.

DÉLAI D'EXÉCUTION : Soixante (60) Jours

FINANCEMENT : Budget National, Exercice 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : Section 410/903
Programme 2-041
Action 02
Chapitre 22-3-2000-0527-009-031043
Nature 60-6-9-03

PRM : Directeur Régional du Budget de Sikasso

ENREGISTRE au Service des Impôts

ENTREPRISE BABERT MAIGA

GENIE RURAL – GENIE CIVIL

Aménagements Hydro Agricoles, Barrages, Ponts, Radiers, Bâtiments, Irrigations
Email : entreprisebabertmaiga@yahoo.fr, NIF: 031003911 H,
RC: 2011.B.08.08.02.SIKASSO-MALI, Médine – Sikasso, Rép. du Mali,
Cell : +223 76 30 03 01 / 66 71 68 12

ACTE D'ENGAGEMENT

A

Monsieur le Directeur de l'Académie d'Enseignement – Sikasso

Je soussigné, **Babert MAIGA**

Agissant au nom et pour le compte de **ENTREPRISE BABERT MAIGA**

Faisant élection de domicile à : **SIKASSO**

Après avoir examiné toutes les clauses du marché et apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la fourniture de mobilier scolaire (tables bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du premier semestre 2024.

me soumets et m'engage à exécuter le marché conformément à ses clauses pour la somme ferme et non révisable de : 10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) F CFA TTC.

Je m'engage à commencer et terminer la livraison dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de notification du marché.

Je garantis l'Administration contre toute poursuite éventuelle pouvant résulter de l'application de procédés couverts par des brevets d'invention.

Les sommes qui me seront dues pour l'exécution du présent marché feront l'objet de virement dans le compte bancaire n° ML041 01715 025133315101-71 ouvert à la Banque Internationale pour le Mali (BIM - sa) Agence de Sikasso.

Fait à Sikasso, le 2024

LE FOURNISSEUR

Babert MAIGA

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix à compétition restreinte N°017/DRB-SIK/2024 intervenue le 28/02/2024 entre La Direction Régionale du Budget de Sikasso représenté au présent contrat par son Directeur Régional (ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante») d'une part et l'ENTREPRISE BABERT MAIGA représentée au présent Contrat par son Directeur Général Monsieur Babert MAIGA (ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part:

ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal 10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) F CFA TTC (ci-après désigné comme le «Le montant du contrat»).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) L'Acte d'Engagement ;
- (b) Le devis estimatif et le Calendrier de livraison;
- (c) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (d) Les spécifications techniques
- (e) Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services courants).

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de 10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) F CFA TTC. Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est de soixante (60) jours à compter de sa date de notification au fournisseur.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après : sur présentation de la facture par le fournisseur et le procès-verbal de réception.

Les règlements au profit du fournisseur (ou du prestataire de service) au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte N° ML041 01715 025133315101-71 ouvert à la Banque Internationale pour le Mali (BIM - sa) Agence de Sikasso, après livraison et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante».

ARTICLE 6 : NANTISSEMENT

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION SANS OBJET

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

ARTICLE 8 : RECEPTION

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à un deux mille cinq centième (1/2500^{ème}) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT

L'Autorité Contractante est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 108.6 du Code des marchés publics.

ARTICLE 11 : RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

ARTICLE 12 : LITIGE

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

ARTICLE 13: SOUMISSION AUX REGLEMENTS

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document relatif au marché de fourniture de mobiliers scolaires (tables bancs à deux places, supports métalliques) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Sikasso au titre du premier semestre 2024, conclu entre la Direction Régionale du Budget de Sikasso et l'Entreprise Babert MAIGA, Génie rural-Génie civil, Sikasso Rep. du mali, téléphone: +223 76 25 86 80, passé après demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte, pour un montant de 10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) F CFA TTC, financé par le Budget National, Exercice 2024 à hauteur de 100% pour un délai d'exécution de soixante (60) jours conformément aux lois en vigueur au Mali, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Lu et accepté par :

Le Fournisseur

Conclu par :

Le Directeur Régional du Budget de Sikasso

Sikasso, le 2024

Sikasso, le 2024

Visé par:

Le Contrôleur Financier de Sikasso

Approuvé par :

**Le Directeur de l'Académie d'Enseignement de
Sikasso**

Sikasso, le2024

Sikasso, le2024

ENTREPRISE BABERT MAIGA

GENIE RURAL – GENIE CIVIL

Aménagements Hydro Agricoles, Barrages, Ponts, Radiers, Bâtiments, Irrigations

Email : entreprisebabertmaiga@yahoo.fr, NIF: 031003911 H,

RC: 2011.B.08.08.02.SIKASSO-MALI, Médine – Sikasso, Rép. du Mali,

Cell : +223 76 30 03 01 / 66 71 68 12

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRE POUR LA FOURNITURE DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES) POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE SIKASSO AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024

| No | Description détaillée de l'article | P U en Chiffre | P U en Lettre |
|----|---|----------------|---------------------------|
| 1 | La fourniture de mobiliers scolaires (tables-bancs à deux places, supports métalliques) | 50 500 | Cinquante mille cinq cent |

Fait à Sikasso, le 2024

LE FOURNISSEUR

Babert MAIGA

ENTREPRISE BABERT MAIGA

GENIE RURAL – GENIE CIVIL

Aménagements Hydro Agricoles, Barrages, Ponts, Radiers, Bâtiments, Irrigations
Email : entreprisebabertmaiga@yahoo.fr, NIF: 031003911 H,
RC: 2011.B.08.08.02.SIKASSO-MALI, Médine – Sikasso, Rép. du Mali,
Cell : +223 76 30 03 01 / 66 71 68 12

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LA FOURNITURE DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES) POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE SIKASSO AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024

| Nº | Description détaillée de l'article | Quantité | Prix Unitaire | Prix Total | Livraison | |
|--------------------------|---|----------|---------------|-------------------|-----------|--------|
| | | | | | délai | lieu |
| 1. | La fourniture de mobiliers scolaires (tables-bancs à deux places, supports métalliques) | 184 | 50 500 | 9 292 000 | 60 jours | AE SIK |
| TOTAL HT | | | | 9 292 000 | | |
| TVA18% | | | | 1 672 560 | | |
| TOTAL GENERAL TTC | | | | 10 964 560 | | |

Arrêté le présent devis à la somme de: **10 964 560 (Dix millions neuf cent soixante-quatre mille cinq cent soixante) F CFA TTC**

Fait à Sikasso, le 2024

LE FOURNISSEUR

Babert MAIGA

ENTREPRISE BABERT MAIGA

GENIE RURAL – GENIE CIVIL

Aménagements Hydro Agricoles, Barrages, Ponts, Radiers, Bâtiments, Irrigations
Email : entreprisebabertmaiga@yahoo.fr, NIF: 031003911 H,
RC: 2011.B.08.08.02.SIKASSO-MALI, Médine – Sikasso, Rép. du Mali,
Cell : +223 76 30 03 01 / 66 71 68 12

Description technique des Fournitures ou de services courants

POUR LA FOURNITURE DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES-BANCS A DEUX PLACES, SUPPORTS METALLIQUES) POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE SIKASSO AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024

| N o | Désignation | Description détaillée de l'article | Quantité | Livraison | |
|--------|---|---|----------|-----------|--------|
| | | | | délai | lieu |
| 1 | La fourniture de mobiliers scolaires (tables-bancs à deux places, supports métalliques) | La fourniture de mobiliers scolaires (tables-bancs à deux places, supports métalliques) | 184 | 60 jours | AE SIK |

Fait à Sikasso, le2024

LE FOURNISSEUR

Babert MAIGA